

L'INSPÉ de Bretagne recrute pour l'année universitaire 2020-2021
un ou une Responsable du Pôle Ouest : sites de formation de Brest et Quimper

MISSIONS

Les Pôles de formation assurent la mise en œuvre de la politique de formation, définie par les instances de l'Institut, au niveau académique. Le responsable de Pôle a en charge l'impulsion et la régulation, le pilotage opérationnel et le suivi de la mise en œuvre des stratégies pédagogiques du projet de l'INSPÉ. Il est membre de l'équipe de direction de l'INSPÉ de Bretagne, assiste le directeur et peut se voir confier des missions à l'échelle académique.

1. Il est responsable du pilotage de la mise en œuvre des maquettes de tous les parcours et co-construit des stratégies d'évaluation des formations.
2. Il est garant de la dimension partenariale des missions et du projet de l'INSPÉ. Il interagit à ce titre avec les partenaires universitaires et les autorités académiques. Il anime les instances de régulation du projet de formation avec les partenaires : DSDEN, référents de pôle 2nd degré, responsables universitaires des masters.
3. Il est responsable de l'organisation du travail collectif sur le Pôle. A ce titre il propose une organisation de la coordination pédagogique, à partir d'une dotation horaire à répartir, définie annuellement par la circulaire des services. Il assure la coordination de l'activité, en lien avec les responsables administratifs et l'ensemble des responsables pédagogiques et coordonnateurs associés. Il participe à l'ensemble des instances de régulation de la formation sur les sites du Pôle (conseil pédagogique, réunion des coordonnateurs, conseils des formateurs, conseils des RMO).
4. Il représente la direction au sein du Pôle. Il est membre du bureau de direction de l'INSPÉ et est habilité à ce titre, à réguler toute difficulté d'ordre opérationnel.
5. En étroite relation avec les coordonnateurs des formations sur les sites, il assure l'animation des ressources humaines en fonction du projet de formation et de ses évolutions :
 - responsabilité de la procédure d'élaboration du service des formateurs ;
 - régulation de l'utilisation des moyens de formation, analyse et anticipation des besoins.
6. Il travaille en étroite collaboration avec les responsables administratifs de site sur toutes les questions relatives à la mise en œuvre des formations.
7. Il participe aux formations dispensées au sein de l'Inspé de Bretagne.

Le Responsable du Pôle Ouest produira un bilan d'activité annuel qui servira de point d'appui à la définition de priorités d'action.

COMPETENCES ATTENDUES

- Capacité à s'inscrire dans une conduite collective de la politique de l'Institut et du pilotage du Pôle.
- Expérience et connaissance de la formation des adultes.
- Bonne connaissance du projet de l'INSPÉ de Bretagne et de son contexte de construction.
- Bonne connaissance du fonctionnement d'une composante universitaire.
- Bonne connaissance de la formation initiale et continue des enseignants et de ses enjeux.
- Qualités relationnelles, de négociation et d'animation de réflexions collectives.
- Compétences d'anticipation, d'organisation et de coordination.
- Intérêt marqué pour l'innovation pédagogique et la recherche en éducation.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

1. Quotité de décharge horaire pour l'exercice de ces fonctions équivalente à un temps plein, avec obligation réglementaire de service à hauteur de 384 HTD.
2. Dossier de candidature composé d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation à expédier à l'adresse directeur@inspe-bretagne.fr au plus tard le **30 juin 2020**.
3. Les candidats retenus seront auditionnés par une commission de sélection.

L'Inspé prône l'inclusion et la diversité de son personnel. Les personnes en situation de handicap sont invitées à déposer leur candidature. Les informations recueillies dans ce cadre resteront confidentielles.

Contacts : nicolas.tocquer@inspe-bretagne.fr, rozenn.andro@inspe-bretagne.fr

www.inspe-bretagne.fr